



Rapport

Assemblée générale ordinaire du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL)

18 mars 2017

« Centre Sportif Parc des Sports »Oberkorn/Differdange

1. Appel des délégués, vérification de leurs pouvoirs et paroles de bienvenue du Président du COSL

1.1. *Délégués des membres actifs du COSL*

American Football & Cheerleading Federation Luxembourg (AFCFL)

M. Marc Watry

Fédération Aéronautique Luxembourgeoise (FAL)

M. Claude Eschette

Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux (FLAM)

M. Fred Bertinelli
M. Charles Stelmes

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (FLA)

M. Claude Haagen
M. Mathis Mellina

Automobile Club du Grand-Duché de Luxembourg (ACL)

M. Lucien Franck
M. Marc Joseph

Fédération Luxembourgeoise des Sociétés d'Aviron (FLSA)



3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

M. Pier Hirtt

Fédération Luxembourgeoise de Badminton (FELUBA)

M. Robert Smit

Baseball and Softball Federation Luxembourg (BSFL)

M. Thomas Gintzburger

Mme. Coryse Bands

Fédération Luxembourgeoise de Basketball (FLBB)

M. Henri Pleimling

M. Michel Reiland

Fédération Luxembourgeoise des Amateurs de Billard (FLAB)

M. Sergio Berardi

M. David Schintgen

Fédération Luxembourgeoise de Boules et Pétanque (FLBP)

M. Gerard Schneider

M. Jean-Marie Schmit

Fédération Luxembourgeoise de Boxe (FLB)

M. Camille Majerus

Fédération Luxembourgeoise de Canoë-Kayak (FLCK)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Cricket (FLC)

M. Mark Smith

Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL)



3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

M. Camille Dahm
M. Richard Spautz

DanceSport Federation Luxembourgeoise (DSFL)

M. Demy Rosen

Fédération Luxembourgeoise de Darts (FLD)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise des Echecs (FLDE)

M. Philippe Wesquet

Fédération Luxembourgeoise d'Escalade, de Randonnée Sportive et d'Alpinisme (FLERA)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise d'Escrime (FLE)

M. Pascal Tesch

Fédération Luxembourgeoise des Sports Equestres (FLSE)

Mme Romaine Rollinger

Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF)

M. Paul Philipp
M. Jean Schiltz

Fédération Luxembourgeoise de Golf (FLG)

M. Christian Schock

Fédération Luxembourgeoise de Golf sur Pistes (FLGP)



3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

M. Romain Bausch

Fédération des Guides Luxembourgeoises (FGL)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique (FLGym)

M. Jeannot Goebel

M. José Machado

Fédération Luxembourgeoise d'Haltérophilie, de Lutte et de Powerlifting (FLHLP)

M. Frank Klein

Fédération Luxembourgeoise de Handball (FLH)

M. Romain Schockmel

M. Christian Schmit

Hockey Club Luxembourg (HCL)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Hockey sur Glace (FLHG)

M. Patrick Schon

Indiaca Fédératioun Letzebuerg (IFL)

Mme Marie Bürgen

Fédération Kickersport Luxembourg (FKL)

Excusée

Société Luxembourgeoise de Kinésithérapie du Sport (SLKS)

M. Jérôme Pauls



3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

M. Laurent Radrizzi

Fédération Luxembourgeoise de Korfball (FLKB)

M.Marco Ardoom

Ligue des Associations Sportives Estudiantines Luxembourgeoises (LASEL)

M. Fernand Claude

Mme Monique Krecké-Giver

Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire (LASEP)

M. Marcel Rath

Mme Nicole Kuhn-Di Centa

Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire (FLMP)

M. Georges Kintziger

M. Robert Thielen

Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport (SLMS)

Dr. Charles Delagardelle

Dr. Romain Seil

Motor-Union du Grand-Duché de Luxembourg (MUL)

M. Jean-Pierre Kauffmann

M. Nicola Cumini

Fédération Luxembourgeoise de Natation et de Sauvetage (FLNS)

M. Jean-Louis Beckers

Association Luxembourgeoise des Olympiens (ALO)

Excusée

Luxembourg Paralympic Committee (LPC)



3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

M. Marc Schreiner
M. Romain Fiegen

Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs (FLPS)

M. Jos Scheuer
M. Serge Petro

Association des Professeurs d'Education Physique (APEP)

M. Yann Schneider
M. Max Vanoli

Fédération Luxembourgeoise des Quilleurs (FLQ)

M. Jeannot Keller

Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR)

M. Arnaud Tribellini

Scouting in Luxembourg (SIL)

M. Benoît Theisen

Fédération Luxembourgeoise de Ski (FLS)

M. Jean Leyder

Special Olympics Luxembourg (ALPAPS)

Mme Pascale Schmoetten

Fédération Luxembourgeoise des Sports de Glace (FLSG)

Mme Nadine Knepper
M. Gérard Entringer

Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS)



3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

M. Claude Vandivinit
M. Alexis Lion

Sportspress.lu

M. Pierre Gricius
M. Chris Schleimer

Fédération de Squash Luxembourgeoise (FSL)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise des Activités et des Sports Subaquatiques (FLASSA)

M. Remy Mousel
M. Johny Polfer

Fédération Luxembourgeoise de Tennis (FLT)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT)

M. André Hartmann
M. Jean-Marie Linster

Fédération Luxembourgeoise de Tir à l'Arc (FLTA)

M. Jean-Claude Dolinski
M. Michael Beckers

Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives (FLTAS)

Mme Claudia Dall'Agnol
M. Fernand Hauptert

Fédération Luxembourgeoise de Triathlon (FLTri)

M. Marc D'Hooge

Fédération Luxembourgeoise de Voile (FLV)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Volley-Ball (FLVB)

M. Guy Erpelding
Mme Norma Zambon

Luxembourg Waterski and Wake Federation (LWWF)

M. Marc Hilbert

1.2. *Ont assisté en outre à l'Assemblée générale ordinaire*

1.2.1. Les membres du Conseil d'administration et le personnel professionnel

André Hoffmann, Jean Lou Margue, Paul Marcy, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Alwin de Prins, Alex Goergen, Rita Krombach, Axel Urhausen, Caroline Weber, Marie-Paule Hoffmann

Daniel Dax, Heinz Thews, Sam Kries, Nathalie Felten, Sven Klein, Gilles Mehlinger

1.2.2. Les membres de la commission de contrôle financier

François Wies, Guy Schmit, Jacques Joseph

1.2.3. Des membres du Conseil consultatif, de la Commission luxembourgeoise d'arbitrage pour le sport, du Conseil de discipline contre le dopage et des commissions du COSL

1.2.4. Les membres honoraires

Norbert Hauptert, président d'honneur, Marc Theisen, président d'honneur, Charles Delagardelle, Claude Alesch, Vonny Colas-Hentges,

Armand Wagener, Georges Diederich, Josée Frideres, Raymond Hastert,
Pilo Fonck, Marlyse Pauly, Karin Mayer, Marc Schlungs

1.2.5. *Les invités*

M. Roberto Traversini, Maire de la Commune de Differdange
M. Robert Thillens, Commissaire de Gouvernement à l'Education
Physique et aux Sports,
M. Henri Chrisnach, Maréchalat de la Cour

1.2.6. *Des représentants de la presse écrite, parlée et télévisée*

Monsieur Roberto Traversini, Maire de la Commune de Differdange, remercie le COSL d'avoir choisi la Commune de Differdange pour l'organisation de son Assemblée générale et invite les représentants des fédérations à une participation constructive aux travaux. M. Traversini présente en quelques mots la Commune de Differdange, en attirant l'attention sur ses excellentes infrastructures sportives, existantes et planifiées, permettant une bonne organisation des activités sportives. L'université internationale des sports LUNEX, établie depuis peu à Differdange représente un nouvel acteur important pour le mouvement sportif. Differdange est par ailleurs une commune en mutation permanente tout en offrant de nombreux points d'attractivité que ce soit en termes de sites touristiques ou plus récemment de sites d'éducation, de formation et d'établissement de sociétés start up.

2. Adoption du rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 12 mars 2016

Le rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 12 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

3. Discours de Monsieur André Hoffmann, Président du COSL

Le Président du COSL expose le bilan de l'année 2016 marquée pour le Luxembourg par la présence du Team Lëtzebuerg aux Jeux Olympiques (JO) de Rio, par la participation d'un athlète aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver (JOJH) à Lillehammer (Norvège), tout en portant son regard déjà vers les événements majeurs en 2017.

Sur le plan sportif, le Président note avec grande satisfaction que le Luxembourg était représenté à Rio par une délégation de 25 personnes. Les résultats réalisés sur place ont répondu aux attentes, bien que l'écart séparant les meilleurs athlètes luxembourgeois de l'élite mondiale ait souvent été important. Les places de

qualification pour le troisième tour réalisées par la pongiste Ni Xia Lin et le tennisman Gilles Müller ont représenté les meilleurs résultats de la délégation luxembourgeoise.

Les Jeux Olympiques de Rio ont également offert une première plateforme pour une coopération dans le cadre du Nation Branding. Le « Luxembourg Hospitality House », opérationnel durant les Jeux Olympiques à Rio, fut un projet mis en place ensemble avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Le Luxembourg était représenté aux JOJ hiver en Norvège à Lillehammer par un athlète et une délégation de 5 personnes. Au final, le skieur luxembourgeois Matthieu Osch n'a pas démerité et se classe 28^e en slalom géant et 34^e en Super G.

Individuellement, les athlètes luxembourgeois ont pu réaliser au courant de 2016 et au début de 2017 plusieurs performances sportives remarquables. En tennis, Gilles Müller a pu se hisser à la 27^e place du « Ranking » mondial en tennis ; en cyclisme, Christine Majerus et Bob Jungels sont devenus champion du monde dans le contre la montre par équipe à Doha (Qatar) et Jempy Drucker a remporté une étape de la Vuelta; en athlétisme, Bob Bertemes a amélioré son record national indoor en réalisant 20,67cm; Lyndon Sosa est devenu Champion du monde universitaire à Bydgoszcz (Pologne).

Dans les sports collectifs, les récentes victoires en volleyball de l'équipe nationale hommes au Novotel Cup, en basketball de l'équipe nationale hommes dans son dernier match de qualification pour les Championnats d'Europe, en handball les victoires contre la Géorgie et l'Italie méritent d'être soulignées, de même que les excellentes performances des équipes féminines et masculines lors des derniers championnats du Monde de tennis de table à Kuala Lumpur (Malaisie).

De manière générale, les athlètes luxembourgeois composant le Team Lëtzebuerg ont assuré une bonne présence sur la scène internationale et sont d'excellents ambassadeurs pour le pays et la promotion de son image de marque dans le cadre du Nation Branding.

Concernant les grands événements futurs, le Président pointe les Jeux des Petits Etats d'Europe à San Marino et le FOJE été à Győr (Hongrie), non sans oublier la participation d'une délégation luxembourgeoise aux Jeux de la Francophonie à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Suite à la révision annuelle des cadres du COSL, le cadre Elite comprend au total 35 athlètes (19 M et 16 F) et une équipe (FLTT D). Le cadre Promotion comprend 31 membres (20 M et 11 F).

Trois athlètes bénéficieront en 2017 de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs.

La réforme du système de Chèque-Services-Accueil à partir de 2017 était attendue depuis longtemps par le mouvement sportif. Dans ce contexte, le COSL a organisé plusieurs réunions, au cours desquelles les représentants des fédérations ont pu présenter leurs desiderata et leurs attentes. Ces propositions et remarques ont été intégrées dans les discussions lors des workshops avec les représentants du Ministère des Sports. Lors des entrevues avec le Ministère des Sports, le point crucial du projet « Subside Qualité + » pour le COSL était l'exigence du Ministère d'une qualification de 100% des entraîneurs dans les clubs. Les représentants du COSL ont attiré l'attention sur le fait que cette situation ne se rencontre à l'heure actuelle que dans certains clubs. Par conséquent, après avoir eu la confirmation que l'ancien système CSA fonctionnait sur la même base, le COSL était d'accord avec la proposition du Ministère des Sports sous condition que l'offre de formations de l'ENEPS soit augmentée et qu'un système de reconnaissance de compétences et d'expériences soit introduit.

En ce qui concerne le changement au niveau de l'organisation du Médico-sportif, le COSL a procédé de même manière. Après avoir entendu les fédérations, le COSL a tenu compte de leurs craintes et demandes lors des workshops ensemble avec le Ministère des Sports. A côté de ces demandes, le COSL s'est engagé à tout point pour que les examens de base du Médico-sportif restent gratuits et que le droit à l'établissement ou à la prolongation de licences aux enfants de moins de 7 ans et aux personnes ayant atteint l'âge de 50 ans, mais ne tombant pas sous le champ d'application du Médico-sportif, reste possible, tout en bénéficiant de la couverture de l'assurance sportive en place au niveau du Ministère des Sports.

Les associations sportives ayant accueilli des réfugiés, ont été informées sur les aides financières possibles. Sur initiative du COSL, L'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte a donné son accord pour inclure les projets sport dans son appel d'offre à projets. Le COSL a coordonné entre les fédérations et les différents agents de terrain, afin de résoudre les problèmes de transport, de vêtements et d'organisation au niveau de l'accueil et de l'intégration des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale.

Le COSL se réjouit que les contacts avec les fédérations soient devenus de plus en plus nombreux et que les relations se soient intensifiées tout au long de l'année 2016. Le secrétariat du COSL a toujours été à l'écoute des. Pour des questions très précises (p.ex. en matière juridique, d'assurances et d'aspects fiscaux, ou encore des questions organisationnelles de fonctionnement interne), le nombre de requêtes

provenant de clubs sportifs, poussés par leur fédération respective, se multiplie. Ceci peut être interprété comme un signe de confiance dans la gestion de ces problèmes au niveau du COSL.

Les questions évoquées étaient toutes traitées dans les meilleurs délais (dans 95% des cas, les demandes sont traitées avec succès le même jour).

Le secrétariat du COSL assure la gestion des affaires de plus en plus nombreuses des juridictions de la Commission Luxembourgeoise pour l'Arbitrage dans le Sport (CLAS), du Conseil de Discipline contre le Dopage (CDD) et du Conseil Supérieur de Discipline contre le dopage (CSDD).

Grâce à l'intervention et à l'initiative du COSL, et avec le support du Ministère des Sports, les bureaux de la Maison des Sports, libérés par diverses administrations de l'Etat en cours de l'année, pourront tous être mis à disposition du mouvement sportif. Les premières étapes de planification pour les rénovations des locaux ainsi que le déménagement du COSL et de quelques fédérations ont été entamées. Sauf imprévu, les derniers déménagements pourront être réalisés en automne 2017.

Le COSL a continué à développer de nouvelles réalisations autour de la marque du « Team Lëtzebuerg », en ajoutant aux mesures prises en 2015 (« Team Lëtzebuerg magazine olympique », « Team Lëtzebuerg News » et « Team Lëtzebuerg Flash ») de nouvelles initiatives comme le « live streaming » de la présentation du Team Lëtzebuerg Rio 2016 et les vidéo clips réalisés à cette même occasion, en complétant ainsi plusieurs nouveaux outils de communication dans la sphère digitale. Ces nouvelles réalisations et outils permettent au COSL d'améliorer et de rehausser de manière permanente sa visibilité externe.

Au niveau des relations internationales, le COSL était représenté auprès des organisations européennes et mondiales représentatives et a participé aux réunions suivantes : Assemblée générale des JPEE à San Marino (6 mai 2016), Assemblée générale de l'Association des Comités nationaux olympiques mondiaux (ACNO) à Doha (15 et 16 novembre 2016), Assemblée générale des Comités Olympiques Francophones à Doha (16 novembre 2016), Assemblée générale des Comités Olympiques Européens (COE) à Minsk (21 et 22 novembre 2016) et séminaire des Comités Olympiques Européens à Tarragona (20 et 21 mai 2016).

Le bilan de l'équipe sortante du Conseil d'administration fut marqué en début de mandat par le formidable succès sportif et populaire des JPEE en 2013 à Luxembourg dont l'impact continue à se faire ressentir à nos jours. Le concept intégré pour le sport au Luxembourg fut présenté en juillet 2014. Cette même année fut lancée la marque « Team Lëtzebuerg », et le nouveau secrétaire général a pris ses fonctions,

suivi peu après par le nouveau directeur administratif. 2015 fut marquée par la première édition des Jeux Européens à Baku (Azerbaïdjan), la refonte des statuts du COSL et la promotion du Team Lëtzebuerg, les réformes du médico sportif et du système des chèques services, remplacés par le nouveau régime des subsides qualité plus. Les premiers préparatifs pour le déménagement et le réaménagement de la Maison des Sports ont démarré et les négociations en vue du partenariat avec le Nation Branding ont été finalisées au début de l'année 2017. Sur le plan sportif, l'équipe sortante fut enthousiasmée par les premières médailles remportées par Peter Murphy sur 1500m et 500 m shorttrack lors des FOJE hiver à Erzurum (Turquie).

Après les Jeux Olympiques de Rio, le COSL a pris soin de mettre en place une série de mesures qui se proposent de créer une base saine pour la consolidation des recettes durant le prochain cycle olympique 2017/2020. Ces mesures comprennent aussi bien la renégociation des contrats de sponsoring nationaux et internationaux, que le nouveau partenariat noué avec le Ministère de l'Economie en termes de Nation Branding.

Le COSL se doit de rappeler la nécessité des appuis revenant directement à l'organe faîtière du mouvement sportif ainsi qu'aux fédérations dans les domaines administratifs et des ressources humaines. Afin de permettre au COSL et aux fédérations de remplir dans les meilleurs délais et dans des conditions acceptables les multiples tâches qui leur incombent de façon croissante et qu'ils n'arrivent plus à assumer avec les moyens financiers et humains actuels, le COSL suggère de mettre en place un plan ambitieux avec par exemple l'installation d'un « programme pluriannuel de structuration du COSL et des Fédérations ». Ce programme devrait être doté des moyens financiers nécessaires permettant de financer pendant les 5 prochaines années un nombre indispensable de postes de travail rémunérés et ainsi d'étoffer les ressources humaines au service du COSL et au service des fédérations (5 à 10 postes par année). Cette dotation permettrait de concrétiser la volonté politique exprimée à différentes reprises de vouloir reconnaître la valeur et le rôle essentiel du mouvement sportif dans son éminent rôle sociétal. Cette piste d'un programme pluriannuel en est bien entendu une parmi d'autres, tout autre solution pouvant mener au même résultat mériterait certainement d'être supportée.

L'année 2016 et le début de l'année 2017 furent également marqués par la réalisation des premières mesures concrètes dans le cadre du concept intégré pour le sport au Luxembourg.

Un nouveau modèle mis en place dès le 1^{er} janvier 2017 pour prolonger le soutien au bénévolat dans le secteur du sport à la suite de la réforme du système des

chèques services-accueil, de même que la révision du règlement grand-ducal portant sur les examens médico-sportifs, les questions relatives à l'intégration par le sport et via les clubs sportifs de personnes défavorisées, notamment des réfugiés, ou encore la signature le 24 octobre 2016 d'une convention de coopération avec « LUNEX - International University of Health, Exercise & Sports S.A. » (LUNEX University), sont autant de sujets traités au cours de cette période dans la suite du concept intégré pour le sport au Luxembourg.

Le concept intégré revendique une autre dimension pour le sport, au-delà du secteur sport à titre isolé. Le sport doit être perçu comme un élément constitutif de la société à part entière, ayant des ramifications bien au-delà du secteur sport proprement dit, étant donné que le sport affecte différents aspects de la vie (école, économie, santé, bien-être, loisirs).

Le COSL a décidé d'avancer prioritairement dans la concrétisation et l'implémentation étape par étape du Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS). La réalisation du LIHPS, thématiqué dans les parties 5 (succès internationaux) et 7 (structures d'appui) du concept intégré pour le sport au Luxembourg, fait partie intégrante du programme de coalition gouvernemental 2013-2018 (sous la désignation « Olympiastützpunkt »).

Les premières réflexions menant à la mise en place d'un « Luxembourg Institute for High Performance in Sports » (LIHPS) ont abouti à la mise en place d'un groupe de travail en charge de la création d'une structure abritant cette nouvelle structure, afin de faire bénéficier les meilleurs sportifs de services complémentaires de qualité leur permettant d'atteindre le haut niveau international.

La réalisation du LIHPS inclut les aspects suivants :

- faire toutes démarches nécessaires et utiles afin d'établir à court terme la structure du LIHPS,
- optimiser la balance de coopération entre le COSL et les principales fédérations sportives, ainsi que les principales parties prenantes externes (Etat, SSEA, sponsors, Coque, LUNEX University, Sportlycée, structures professionnelles, etc.) dans le domaine du sport d'élite, tout en engageant les fédérations vers une optimisation de leur efficacité dans le domaine du sport d'élite (renforcer la base de confiance de toutes les parties impliquées, renforcer, simplifier et rendre moins contraignants les processus de « rendre compte » dans l'intérêt de l'accompagnement de la carrière des sportifs d'élite, créer des réflexes de proactivité dans tous les éléments du processus d'encadrement du sportif d'élite),

- agencer, étoffer et renforcer les compétences au et les services prestés par le COSL, qui sera à impliquer davantage dans les processus de planification des programmes de sportifs d'élite (avec une implication moindre dans les processus d'entraînement proprement dits),
- clarifier les compétences respectives dans les processus d'entraînement et d'encadrement des athlètes.

Un réseau interactif indépendant et multilatéral se proposera de réunir plusieurs acteurs clés du paysage sportif luxembourgeois, notamment d'Coque (dont le « High Performance Training and Recovery Center" verra le jour en 2018) qui sera le centre d'entraînement principal ; LUNEX University, qui pourra apporter ses compétences en sciences du sport, tout en offrant une large gamme de services en termes d'enseignement et de diagnostics et le Centre Médical Olympique d'Eich (CMOL) qui assumera le pôle d'expertise poussée en termes de médecine et de kinésithérapie sportives.

Les expériences et services complémentaires et nécessaires (p.ex. en matière de nutrition, de psychologie sportive) seront acquis auprès des meilleurs spécialistes à inclure au besoin dans le réseau interactif du LIHPS.

En mettant le sport en évidence comme un phénomène relevant d'un intérêt sociétal général, susceptible d'avoir un impact bénéfique certain, notamment sur la promotion de la santé, de l'éducation aux valeurs, de l'identité nationale (« Nation Branding ») et sur l'économie, le concept intégré pour le sport au Luxembourg reste la pièce maîtresse pour positionner le sport au centre des débats sociétaux et pour amorcer les étapes prochaines pour une transposition des mesures concrètes et prioritaires au profit du sport et de la société.

L'implémentation conséquente du concept intégré représente un investissement dans le futur et le bien-être pour la société dans son ensemble qui nécessite une volonté et un appui politique indispensables, de même qu'un support conséquent à bien des niveaux et de la part de nombreuses parties prenantes intéressées par cette démarche.

Les réalisations à faire dans le cadre du concept intégré ne sauront se faire à coût zéro. A ce sujet, le concept intégré a mis en évidence une piste simple, efficace et non contributive du budget de l'Etat. Cette piste repose sur les enseignements tirés de l'analyse des revenus provenant des loteries nationales dont la gestion et la répartition reviennent au Luxembourg à la Fondation Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

A l'heure actuelle, les fonds distribués par ce biais au mouvement sportif ne représentent que 6,27% des versements totaux à des organismes bénéficiaires des aides de l'Œuvre (situation se rapportant à l'année 2014). Ce pourcentage situe le Luxembourg en situation très désavantageuse par rapport à la plupart des pays membres de l'UE.

Le COSL maintient son appel à un accroissement substantiel de ces fonds provenant de la loterie nationale et demande de se voir attribuer un pourcentage fixe qui se situerait au même niveau que celui du bénéficiaire fixe le moins prenant actuel (un sixième). Une meilleure redistribution des revenus de la loterie nationale permettrait non seulement d'améliorer considérablement la situation du mouvement sportif, mais aussi de passer d'une situation de soutien financier statique vers une solution de soutien financier dynamique évoluant en fonction des recettes des loteries nationales.

Sans puiser dans les finances publiques, la démarche préconisée ci-dessus, bien que ne trouvant toujours pas d'écho favorable auprès des décideurs politiques, représenterait un support indéniable pour le sport au Luxembourg, qui a besoin d'associations et de fédérations fortes. Un meilleur financement du sport de manière générale, permettra aussi de renforcer les structures fédérales de même que celles du COSL à plusieurs niveaux (sportif, administratif, bénévolat).

Les pourparlers avec le Ministère des Sports continuent en vue de la mise en place d'une Convention qui se proposera de fixer les domaines d'interventions respectifs en accord avec la loi de 2005 sur le sport.

Infrastructures

Concernant l'amélioration des infrastructures sportives, le COSL salue le début des travaux pour la construction du nouveau stade national de football et insiste à ce que le vélodrome devienne réalité sous peu.

Le COSL soutient encore le Sportlycée dans ses démarches pour la réalisation d'un internat sportif, et demande que cet internat soit réalisé, tout comme le nouveau hall sportif, à proximité du Sportlycée sur le campus scolaire de ce dernier.

Comme par le passé, le COSL continue à suivre de près les évolutions dans les dossiers de l'Union Européenne touchant le sport, en coopération avec le bureau des COE pour le Sport à Bruxelles (Belgique). En tant que partenaire du projet SIGGS (Supporting the Implementation of Good Governance in Sports), le COSL a participé à la conférence de clôture du projet les 28 et 29 novembre 2016 qui a permis de présenter les résultats du projet à une large audience cible, tout en

ouvrant le projet désormais aux 50 comités olympiques nationaux des Comités Olympiques Européens. La conférence finale a présenté la version définitive du projet, en présence de plusieurs personnalités.

4. Intervention de Monsieur Rob Thillens, Commissaire aux Sports

Le Commissaire aux Sports, Monsieur Rob Thillens, prie les délégués à l'Assemblée générale d'excuser l'absence du Ministre des Sports due à sa participation le même jour à la cérémonie d'ouverture des Special Olympic Wintergames à Schladming (Autriche).

2016 fut une bonne année sportive, marquée par plusieurs performances de choix au plan international par des athlètes luxembourgeois, devenant ainsi d'ambassadeurs particuliers pour le Luxembourg dans le monde. Je tiens à les féliciter de tout cœur, de même que les dirigeants ayant représenté dignement le Luxembourg à travers le monde. Je tiens de même à souhaiter pleine de réussite et succès aux sportifs préparant les grandes échéances de l'année 2017 (FOJE hiver et été, JPEE, Jeux de la Francophonie).

Dans son rapport transmis il y a peu à la Chambre des Députés, le Ministre des Sports a d'emblée tenu à qualifier l'année sportive 2016 de grand cru !

Rob Thillens souligne aussi l'excellence des relations durant l'année 2016 entre le COSL et le Ministère des Sports, qui ont collaboré de manière collégiale et constructive à différents niveaux dans l'intérêt du mouvement sportif et des parties composantes. Les deux parties font le point de manière régulière lors d'entrevues bilatérales semi-annuelles.

Le COSL a tenu à informer le Ministère des Sports très tôt de son concept pour le sport d'élite et de la création du « Luxembourg Institute for High Performance in Sports » (LIHPS).

Les évolutions dans le sport, et plus particulièrement dans le sport d'élite, sont extrêmement rapides. Des nuances minimales font la différence, et ainsi il est important que le sportif d'élite puisse se préparer et être encadré selon les standards mondiaux, que ce soit sur un plan de la préparation physique, psychologique et mentale ou encore scientifique.

Le Luxembourg se doit d'avoir un LIHPS, et le Ministre des Sports a assuré au COSL son appui entier pour avancer dans la réalisation de cette structure de pointe, permettant d'assurer aux meilleurs sportifs luxembourgeois d'être compétitifs à un haut niveau international lors des événements majeurs.

Dans ce même contexte, et en droite ligne avec la présidence luxembourgeoise de l'UE en 2015, le Ministère des Sports vient d'engager à titre d'expert l'athlète Laurent Carnol, afin de développer les différentes facettes de la double carrière de sportifs de haut niveau.

Le Ministre des Sports partage entièrement les soucis et doléances du COSL en ce qui concerne la faiblesse des structures fédérales du mouvement sportif.

Les structures fédérales, dont celles du COSL, et les structures associatives doivent être renforcées durablement.

Le Ministre des Sports a pris connaissance avec intérêt des doléances du COSL à ce sujet, et il se porte fort de renforcer substantiellement les structures mentionnées ci-avant durant les 5 prochaines années.

La coopération entre le Ministère et le COSL en matière de réformes du médico sportif et des subsides qualité+ a été très constructive et précieuse, dans l'intérêt du développement du sport.

Plusieurs simplifications administratives et opérationnelles ont été introduites dans le système des contrôles du médico sportif. Ainsi, les contrôles validés peuvent être transcrits d'une discipline sportive vers une autre, et lorsque le dernier médico sportif date de moins de 12 mois du prochain palier obligatoire, ce palier sera remplacé par celui d'après.

La réforme du subside qualité + est synonyme de changement de paradigme au bénéfice des clubs et associations sportifs. Le nouveau régime des subsides met davantage l'accent sur un encadrement de qualité, et n'est plus lié à la situation patrimoniale des parents des jeunes censés en profiter. En plus, l'âge d'éligibilité pour le subside qualité plus a été élevé à 16 ans non accomplis. Pour l'année 2017, le poste budgétaire prévoit d'office 1,7 mio €, avec un maximum de 3 mio € en fonction de l'ampleur des demandes introduites. La validation des acquis doit encore aider à maintenir dans le giron des clubs sportifs un maximum de personnel encadrant ayant un minimum de qualification.

Un autre sujet thématique durant la présidence luxembourgeoise fut la motricité des enfants en bas âge. Le goût pour le développement de la motricité doit être appuyé et développé davantage.

En coopération avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), des progrès significatifs ont été obtenus pour l'éducation formelle et informelle en termes de motricité des enfants et jeunes enfants.

A côté de la médecine scolaire, un dépistage systématique des problèmes de motricité sera introduit, avec en complément le développement des compétences de coaching du personnel enseignant.

Le MENJE a démarré par ailleurs une offensive de charme pour le concept de la « Bewegte Schule », afin d'introduire celle-ci de manière plus systématique à travers le pays. De même, le plan d'enseignement dans l'école fondamentale sera élargi de manière à ce que les enfants soient aussi instruits à rouler en bicyclette.

Le secteur de l'éducation informelle a nécessité des réponses pour l'avenir, le MENJE et les Ministère des Sports les ont mis en place ensemble afin d'éviter le cloisonnement des maison relais et des clubs sportifs. Les maisons relais et structures d'accueil sont désormais un endroit ouvert au service du bien-être des enfants. Les structures d'accueil adaptent leur programme et offre de services aux enfants afin d'être à même de coopérer avec d'autres partenaires.

Ces adaptations signifient pour les enfants qu'ils peuvent rejoindre les cours de la LASEP ou des clubs sportifs. Le transport est assuré par les communes, ou selon le cas, les infrastructures des clubs peuvent être rejoints à pied, soutenant ainsi la mobilité active des enfants.

De même, il est important de noter que dans le cadre des contingents de staff pour les structures d'accueil organisés par un règlement grand-ducal de 2013, des personnes avec un profil sportif, éducateurs sportifs, titulaires d'un bachelor ou d'un master peuvent y être recrutées et engagées.

Les communes disposées à œuvrer en faveur de leurs clubs sportifs peuvent s'inspirer du modèle suivant : le coordinateur sport peut être engagé par les maisons relais et cofinancé par le biais du budget du MENJE, alors que le Ministère des Sports prend en charge une partie des frais pour les entraînements par le biais du nouveau régime des subsides qualité +.

Avant de conclure, Rob Thillens fait le point en matière d'infrastructures sportives. Les fonds prévus dans le cadre du 10^e plan quinquennal sport sont engagés et payés. Le Ministère des Sports se réjouit d'avoir dans les communes d'excellents partenaires prenant en charge directement 2/3 des coûts d'infrastructures.

Le Ministre des Sports tient ses promesses concernant la réalisation du stade national de football. Le chantier avance bien.

Il en va de même en ce qui concerne le vélodrome à Mondorf. Une approche diplomatique aidera à mettre le vélodrome sur les rails.

Les Ministres Claude Meisch et Romain Schneider ont trouvé un accord avec la commune de Mondorf pour finaliser ce dossier. Le MENJE est en train d'établir le profil du lycée prévu à Mondorf et le programme des bâtisses est élaboré en parallèle.

Actuellement, le 11^e plan quinquennal sport est en instance de préparation, de nouveaux projets émergent et seront réalisés là où l'absence d'infrastructures et les besoins se font ressentir le plus. Les salles de motricité seront pour une première fois incluses dans les travaux du 11^e plan quinquennal.

Le sport demande beaucoup d'efforts en termes de financement, mais le Gouvernement réalise l'importance du sport pour la société et ses composantes.

Sur un plan social, le sport est un facteur indispensable pour l'intégration, et sur un plan économique, il est intéressant de voir ce que les événements sportifs majeurs rapportent financièrement au pays, à côté des effets bénéfiques du Nation Branding.

Les Championnats du Monde de Cyclocross, l'étape départ du Tour de France, les Championnats d'Europe de tennis de table ou le passage du Team China Tennis de table (dans le cadre de la préparation des Championnats du Monde en mai à Düsseldorf), aideront certainement à promouvoir le nom du Grand-Duché de Luxembourg à travers le monde, et si à côté du ministère des Sports, d'autres ministères sont également prêts à investir dans le sport, on ne pourra que se réjouir de cet état des choses.

Rob Thillens remercie les délégués à l'Assemblée générale pour l'attention qu'ils ont bien voulu lui réserver, tout en assurant que le Ministre des Sports tient d'être des leurs dans une année, afin de dresser son bilan de la législature en cours.

5. Intervention de Madame la Secrétaire d'Etat à l'Economie

Madame la Secrétaire d'Etat à l'Economie Francine Closener remercie sincèrement le COSL pour l'invitation d'assister à son Assemblée générale annuelle. Le sport est devenu un vecteur important permettant de développer l'image de marque du Luxembourg, et ce dans un contexte plus large lié à la nouvelle signature dont le Luxembourg s'est doté en octobre 2016. Les termes de fiabilité, ouverture et dynamique, éléments clés de la nouvelle image de marque, se retrouvent de manière incontestable dans le domaine sportif, et à fortiori dans celui du sport de haut niveau et d'élite.

Dans ce contexte, la Secrétaire d'Etat est satisfaite du nouveau partenariat récemment mis en place avec le COSL pour porter et promouvoir la nouvelle signature avec l'aide des meilleurs athlètes luxembourgeois sur le plan international.

Grâce à ses attributs et ses valeurs de très haute renommée le sport permet aux héros sportifs luxembourgeois leur juste valorisation, non seulement, mais aussi par le biais de la grande reconnaissance de leurs performances et du respect que le grand public leur dédie.

Le Ministère de l'Economie est par ailleurs prêt à supporter les grandes manifestations sportives d'envergure organisées au Luxembourg, en leur allouant un subside spécial de l'ordre de 25 euros par nuitée d'hébergement générée (minimum 500 nuitées), avec un maximum pouvant aller jusqu'à 30.000 €.

La Secrétaire d'Etat mentionne aussi les coûts de mise à disposition des forces de l'ordre pour les grands événements sportifs, tout comme la section de sport d'élite de l'armée, qui reste un vecteur important pour le développement des carrières de plusieurs des meilleurs athlètes du pays.

Selon la Secrétaire d'Etat à l'Economie, le sport est un véritable mouvement sociétal amené à se développer encore davantage à moyen et long terme.

6. Présentation du rapport d'activités 2016 du Conseil d'administration

La présentation du rapport du Conseil d'administration ne suscite aucun commentaire de la part des délégués fédéraux et est adopté à l'unanimité.

7. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2016 et présentation du rapport de la Commission de contrôle financier

Le Président du Bureau financier donne des explications sur certains postes du compte d'exploitation et souligne les points clés en fonction des nombreux événements multisports ayant figuré au programme sportif en 2016.

Les finances du COSL restent intactes, tout en demandant une gestion rigoureuse pour les exercices à venir.

Au nom de la Commission de contrôle financier François Wies rend compte de la révision de la comptabilité du COSL effectuée par les membres de la Commission. Il tient à féliciter les responsables de la gestion des comptes pour leur travail consciencieux et de qualité.

8. Discussion des rapports présentés sub. 6. et 7.

La présentation des rapports du Conseil d'administration et de la Commission du contrôle financier ne suscitent aucun commentaire de la part des délégués fédéraux et les rapports sont adoptés à l'unanimité.

9. Décharge à donner au Conseil d'administration et à la Commission de contrôle financier

L'Assemblée générale donne décharge à l'unanimité au Conseil d'administration et à la Commission de contrôle financier.

10. Constitution d'un bureau de vote

Sur proposition du Président, le Bureau de vote est constitué comme suit :

Président : M. Mathis Mellina (FLA)

Scrutateurs : MM. André Hartmann (FLTT) et Pascal Tesch (FLE)

Coordination des travaux du bureau de vote : M. Sam Kries (COSL)

11. Admission d'un nouveau membre

Après avoir présenté plus en détail les structures, la gouvernance et les activités de la FLASS, le Président de la Baseball and Softball Federation Luxembourg (BSFL) remercie l'Assemblée générale d'accueillir la BSFL comme nouveau membre du COSL.

L'Assemblée générale admet à l'unanimité la BSFL comme nouveau membre du COSL.

12. Proposition présentée par écrit au Conseil d'administration par un membre actif, conformément à l'article 18 des statuts du COSL, 45 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale portant sur une demande d'admission de la Fédération Luxembourgeoise des Sports Chorégraphiques

Le représentant de la American Football and Cheerleading Federation Luxembourg (AFCFL) explique les raisons d'avoir porté l'admission d'une nouvelle Fédération de sports chorégraphiques à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Affiliés aux organes internationaux, la chorégraphie et le cheerleading souhaitent devenir une nouvelle fédération à part entière.

Le premier Vice-Président et Président du Bureau administratif du COSL explique la position du COSL suite à cette demande. Il mentionne plusieurs cas similaires (en

citant l'exemple de la FLAM, de la FLSG ou encore de la FLGYM) qui dans le passé n'ont pas conduit à la création de nouvelles fédérations ; au contraire, des nouvelles activités ont été intégrées au sein de fédérations existantes, et ceci en conformité avec le cadre légal tracé par la loi du 3 août 2005 concernant le sport. Selon le premier Vice-Président, il convient avant tout d'éviter une atomisation d'organisations fédérales, en flagrant délit avec la loi sur le sport, et non opportune eu égard à la situation du bénévolat.

Suite à l'intervention du premier Vice-Président du COSL, le représentant de la AFCFL propose de retirer ce point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

13. Election des membres du Conseil d'administration et désignation des présidents des Bureaux particuliers, conformément aux articles 31 et 43 des statuts du COSL

Suite au vote secret et après scrutin des bulletins de vote par les membres du bureau de vote, le Secrétaire général annonce le résultat :

Total des votes possibles (si présence de tous les membres) : 154 voix

Total des voix présentes : 129

Résultat du vote : oui : 123 ; non : 2 ; blanc/ nul : 4 bulletins de vote

Le nouveau Conseil d'administration du COSL se présente donc comme suit :

HOFFMANN André, KNEPPER Michel, SIMON-JUNIUS Coryse, DE PRINS Alwin, SPIELMANN Lynn, URHAUSEN Axel, GOERGEN Alex, MARCY Paul, HOFFMANN Marie-Paule, WEBER Caroline, LENTZ Ralf.

Présidents des Bureaux particuliers :

DE PRINS Alwin (Bureau technique)

KNEPPER Michel (Bureau financier)

SPIELMANN Lynn (Bureau administratif)

SIMON Coryse (Bureau promotionnel)

Suite au vote, le Président André Hoffmann remercie les délégués de la confiance témoignée et remercie les membres sortants Rita Krombach et Jean-Lou Margue de leurs services rendus durant leurs mandats. Il propose à l'Assemblée générale de leur attribuer le titre de Membre honoraire, proposition acceptée par acclamation.

14. Election des trois membres de la Commission de contrôle financier

MM. Jacques JOSEPH (Sportpress), Guy SCHMIT (FLTT) et Marco GOELER (FLA) sont élus à l'unanimité comme membres de la Commission de contrôle financier du COSL.

André Hoffmann remercie le membre sortant François Wies de ses services rendus durant son mandat, de même qu'en tant que membre du Conseil d'administration du COSL durant les années 1981 à 1989. Il propose à l'Assemblée générale de lui attribuer le titre de Membre honoraire, proposition acceptée par acclamation.

15. Election des membres du Conseil consultatif

Sur proposition du Président, et après avoir constaté que tous les groupes du Conseil consultatif ont pu être recomposés en accord avec les termes des statuts, l'Assemblée générale est d'accord pour ne pas procéder à un vote secret. La composition des nouveaux groupes du Conseil consultatif se présente comme suit :

Groupe 1 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

JUNKER James (FLBB)

GATTI Marc (FLH)

GINTZBURGER Thomas (BSFL)

Ardoom Marco (IFL)

Membres suppléants:

/

Groupe 2 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

MANDERSCHIED Mil (FLTAS)

TRIERWEILER Josiane (FLA)

D'HOOGHE Marc (FLTri)

ENTRINGER Gérard (FLSG)

Membre suppléant :

D'ALL'AGNOL Claudia (FLTAS)

3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

Groupe 3 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

LINSTER Jean-Marie (FLTT)

MACHADO José (FLGym)

BERTINELLI Fred (FLAM)

MAJERUS Camille (FLB)

Membres suppléants :

/

Groupe 4 (1 membre effectif et 1 membre suppléant)

Membre effectif :

JOSEPH Marc (ACL)

Membre suppléant :

CUMINI Nicola (MUL)

Groupe 5 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

KINTZIGER Georges (FLMP)

ROSEN Demy (DSFL)

VANDIVINIT Claude (FLASS)

POLFER John (FLASSA)

Membres suppléants :

/

Groupe 6 (2 membres effectifs et 2 membres suppléants)

Membres effectifs :

KUHN-DI CENTA Nicole (LASEP)

FUSENIG Guy (LASEL)

3, route d'Arlon • L-8009 Strassen

Membres suppléants :

STOFFEL Paul (LASEP)

MAJERUS Jean (LASEL)

Groupe 7 (2 membres effectifs et 2 membres suppléants)

Membres effectifs :

STAUDER Jean-Marc (SLKS)

HILD Pierre (SLKS)

Membres suppléants :

/

16. Fixation du montant des cotisations et contributions

Le montant des cotisations et contributions est maintenu.

17. Examen et vote des propositions budgétaires pour le prochain exercice

Le Trésorier du COSL présente le bilan et les comptes annuels 2016 ainsi que le projet de budget 2017. L'exercice 2016 a été clôturé par un léger bénéfice.

Le projet de budget est grevé par des dépenses certes importantes, mais moindres qu'en 2016, notamment liées au déplacement pour les JPEE 2017 à San Marino, de même que par les autres événements programmés en 2017. Les dépenses importantes afférentes à l'organisation de ces événements auront un fort impact sur le résultat final pour l'exercice 2017.

Les chiffres pour le budget 2017, restent dans une large mesure constants, tout en prévoyant une première dotation pour le Luxembourg Institute for High performance in sports (LIHPS).

La proposition de budget 2017 est adoptée à l'unanimité.

18. Divers

Un représentant de la FSCL demande des informations complémentaires concernant la formation des entraîneurs, poste non doté en 2016, mais relancé pour 2017, tout en considérant les nouvelles initiatives en matière des subsides qualité +.



A l'issue de l'Assemblée générale, Monsieur Fred Bertinelli, 1^{er} échevin de la Commune de Differdange, invite les délégués à un vin d'honneur offert par la commune de Differdange.